



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 1^{er} avril 2015 — N° 72

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter l'école Saint-Gilles pour l'organisation du Salon des sports de Laval.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la jonquille.

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Repère.

Mme Roy (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale des cuisines collectives du Québec.

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner le 275^e anniversaire de Sainte-Rose.

1^{er} avril 2015

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Rolland Quenneville, un homme qui a du chien.

M. Huot (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Ateliers TAQ, lauréat du Fidéide 2015 OBNL de l'année.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter l'organisme Chasseurs généreux qui soutient les familles dans le besoin.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de féliciter les groupes environnementaux qui s'unissent pour proposer des solutions durables à la crise forestière.

À 9 h 55, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

Moment de recueillement

1^{er} avril 2015

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose:

Le rapport des activités des coroners du Bureau du Coroner, pour l'année civile 2014.

(Dépôt n° 964-20150401)

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose:

Le rapport annuel 2013-2014 du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

(Dépôt n° 965-20150401)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 février 2015 par M. Bernier (Montmorency) concernant le maintien du Programme québécois de procréation assistée;

(Dépôt n° 966-20150401)

La réponse à la question écrite n° 43 concernant le projet SAGIR, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mars 2015 par M. Roy (Bonaventure).

(Dépôt n° 967-20150401)

M. le président dépose :

Les prévisions budgétaires 2015-2016 et le rapport financier préliminaire 2014-2015 du Directeur général des élections du Québec;

(Dépôt n° 968-20150401)

1^{er} avril 2015

Les prévisions budgétaires 2015-2016 et le rapport financier préliminaire 2014-2015 de la Commission de la représentation électorale du Québec.
(Dépôt n° 969-20150401)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, dépose :

Copie d'un document intitulé « Credit Opinion: CDP Financial Inc. » de l'agence Moody's Investors Service.

(Dépôt n° 970-20150401)

Motions sans préavis

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 58, 58.1 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), les personnes suivantes soient nommées membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes :

Volet droits de la personne : M^e Pascale Fournier, professeure titulaire, Faculté de droit, Université d'Ottawa, en remplacement de Mme Diane F. Raymond; Mme Eva Ottawa, consultante, Conseil des Atikamekw de Manawan, en remplacement de M. Harry Pierre-Étienne;

1^{er} avril 2015

Volet droits de la jeunesse : D^r Gilles Fortin, pédiatre, professeur adjoint de clinique, Faculté de médecine, Université de Montréal, en remplacement de la D^{re} Danielle Grenier; Mme Isa Iasenza, ex-conseillère-cadre au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, en remplacement de Mme Julie Desrosiers; M. Bruno Sioui, professeur agrégé, Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, en remplacement de M. Pierre Michaud.

Puis il dépose :

Copie des curriculum vitae des cinq personnes proposées, ainsi qu'un extrait de la Charte des droits et libertés de la personne.

(Dépôt n° 971-20150401)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 85 en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Deltell (Chauveau) présente une motion concernant le projet Énergie Est de TransCanada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, conjointement avec M. Lisée (Rosemont), M. Paradis (Lévis) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'autisme et la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme qui se tiendra le 2 avril 2015;

1^{er} avril 2015

QU'elle exprime tout son soutien envers les personnes autistes et leur famille;

QU'elle reconnaisse les défis que posent les troubles du spectre de l'autisme et qu'elle salue le travail essentiel qui est effectué au quotidien par les nombreux professionnels et bénévoles qui œuvrent auprès des personnes vivant avec l'autisme.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Montarville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère le droit de toute femme de disposer de son corps et de services d'avortement gratuits et accessibles;

QUE le gouvernement s'assure qu'aucune mesure liée au projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, ne limite de quelque façon que ce soit ces droits.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 86 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

1^{er} avril 2015

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant le Fonds des générations; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 31 mars 2015, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Caire (La Peltrie) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour ne pas avoir de plan afin de combler le déficit anticipé causé par l'écart à résorber de 853 millions de dollars aux dépenses de programmes.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby) et M. Caire (La Peltrie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme David (Gouin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2015-2016 qui met en péril les services publics par des compressions budgétaires historiques dans les réseaux de la santé et de l'éducation, qui contribuera à dégrader la qualité de ces services publics offerts à la population du Québec et qui programme l'appauvrissement des 530 000 employé(e)s y œuvrant en enlevant toute marge de manœuvre au président du Conseil du trésor pour négocier de bonne foi les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs des secteurs public et parapublic.

1^{er} avril 2015

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie) et Mme David (Gouin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À la fin de son intervention, M. Drainville (Marie-Victorin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget démontrant que le Plan Nord n'est qu'un plan sans aucun investissement substantiel prévu.

À 13 h 03, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

1^{er} avril 2015

À la fin de son intervention, M. Traversy (Terrebonne) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui continue le saccage de la politique familiale du Québec.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Traversy (Terrebonne), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Paradis (Lévis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour une autre promesse électorale brisée concernant l'abolition complète de la taxe santé au cours du présent mandat.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne) et M. Paradis (Lévis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Gaudreault (Jonquière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui coupe de 7,5 % le financement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour 2015-2016.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis) et M. Gaudreault (Jonquière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Ouellet (Vachon) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget confirmant l'ingérence du gouvernement dans la gestion de la Caisse de dépôt et de placement du Québec mettant ainsi à risque sa cote de crédit.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière) et Mme Ouellet (Vachon), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour ses politiques d'austérité budgétaire qui freineront l'économie de toutes les régions du Québec, ne soutiendront pas les secteurs d'avenir, maintiendront l'économie du Québec dans un vieux modèle et empêcheront la transition vers une économie digne du 21^e siècle plus respectueuse de l'environnement et des principes du développement durable.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

1^{er} avril 2015

Le débat est ajourné au nom de M. Simard (Dubuc).

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 avril 2015, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 1^{er} avril 2015, à 14 h 40, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Vallée, ministre de la Justice, de M. Tanguay (LaFontaine) et de M. Rousselle (Vimont), les représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à Mme Julie Dutil, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 26 Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (*titre modifié*)

Le Président

JACQUES CHAGNON

1^{er} avril 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion du M. Couillard, premier ministre :

(Vote n° 85)

POUR - 113

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Drainville (PQ)	Leitão (PLQ)	Roy (PQ)
Bédard (PQ)	Drolet (PLQ)	Lelièvre (PQ)	(Bonaventure)
Bergeron (PQ)	Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernier (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Arthabaska)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
(Charlesbourg)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Caire (CAQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Pagé (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Hivon (PQ)	(Brome-Missisquoi)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Péladeau (PQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	Khadir (IND)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Reid (PLQ)	
Daoust (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Richard (PQ)	
David (PLQ)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Outremont)	Leclair (PQ)	Rochon (PQ)	
David (IND)			
(Gouin)			

Sur la motion de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Montarville) et Mme David (Gouin) :

(Vote n° 86)

POUR - 112

Arcand (PLQ)	David (IND)	Leclair (PQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	(Gouin)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bédard (PQ)	Deltell (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	(Bonaventure)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PQ)	Lessard (PLQ)	(Arthabaska)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	Schneeberger (CAQ)
(Charlesbourg)	Fortin (PLQ)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Sherbrooke)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Pagé (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hivon (PQ)	(Brome-Missisquoi)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Iracà (PLQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Péladeau (PQ)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Cousineau (PQ)	Khadir (IND)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Daoust (PLQ)	Lamarre (PQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Richard (PQ)	
(Outremont)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)	